



## **SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF CFE-CGC**

15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS  
Tél. : 06.26.59.49.63

<http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com>  
[justicecgc@gmail.com](mailto:justicecgc@gmail.com)



### **COMMUNIQUÉ LE PROJET DE BUDGET 2016**

La Ministre de la justice a présenté son projet de budget 2016. Ce budget, comme les précédents, affiche une progression. Mais que se cache-t-il derrière celle-ci ?

Pour les services judiciaires, ce sont 213 emplois nouveaux, dont seulement 69 greffiers pour 178 magistrats ! Aucune création d'emploi pour les directeurs de greffe.

Néanmoins, un concours de directeur de greffe serait prévu en 2016 à une date non fixée et pour un nombre de postes indéterminé. Il ne s'agira pas de création de postes. Ceux-ci seront pris sur les vacances et/ou sur les départs en retraite.

Les objectifs principaux sont :

- Le déploiement des services d'accueil unique du justiciable (SAUJ)
- Le développement des greffiers assistants du magistrat (GAM)

La création de 69 emplois de greffiers montre que l'effort portera sur les effectifs actuels pour y faire face. Un greffier devra donc, outre son travail d'audience, trouver le temps pour assurer cette fonction de GAM.

Dans le même temps les directeurs de greffe, toujours moins nombreux, devront « faire des efforts » de réorganisation pour remplir leur mission, faire plus avec les mêmes moyens, voire pour certains avec moins.

Il serait peut-être temps de faire comprendre à l'administration et aux chefs de juridictions, qu'il ne suffit pas de « décréter » lorsque les moyens sont insuffisants.

La réforme statutaire et indemnitaire bénéficie d'un montant de 8,7 M€.

Nous ne savons pas ce que cache la réforme « indemnitaire ». S'agit-il d'un simple ajustement dû à l'augmentation de l'indice moyen ou de la mise en place, pour les adjoints administratifs de la RIFSEEP ?

L'action sociale sera d'un montant de 22,3 M€, comme les années précédentes, avec comme priorité :

- le développement d'une offre de restauration collective au profit des agents. S'agira-t-il de permettre aux agents de bénéficier enfin de tickets restaurant ?
- La poursuite d'une politique de logement social notamment en région parisienne autour du site unique (le millénaire) et du TGI « des Batignolles » (l'appellation TGI Paris serait-elle devenue obsolète ?).

Le Bureau